

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 07 avril 2016**

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la Mairie, le jeudi 07 avril 2016, à 20 heures, sous la présidence de M. Michel PEIGNER, Maire.

Etaient présents : M. Peigner, Mme Manceau, M. Brunet, Mme Thériau, M. Bellanger, Mme Planchenault, M. Pottier, Mme Hiland, M. Guinoiseau, Mmes Peltier, Forêt-Vettier et M. Godin.

Absents excusés : Mme Marteau (pouvoir donné à Mme Peltier), M. Jarry (pouvoir donné à M. Peigner) et M. Travers (pouvoir donné à Mme Forêt-Vettier).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Josèphe THERIAU

Ordre du jour

- ☞ Comptes administratifs de 2015 et budgets primitifs de 2016 :
 - Hameaux du Venage et de la Paillardière,
 - Nouveau quartier – Chemin du Coudray
 - Eau et Assainissement
 - Commune
- ☞ Convention de partenariat – Dispositif « chéquier loisirs CAF » de la Mayenne
- ☞ Questions diverses

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 24 mars 2016

Bilan financier des TAP : Il est précisé qu'en 2015, la commune a perçu, en sus de la dotation de l'année, un reliquat des années précédentes, ce qui explique que la participation communale de 2015 est inférieure à celle de l'année précédente (2 415,54 € contre 5 075,76 € en 2014).

Puis, le compte rendu est approuvé sans autre observation.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN EXECUTION DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Michel PEIGNER rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du Conseil, en vertu des délégations qui lui sont accordées :

Droit de préemption urbain

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Contenance	Suite à donner
04/04/2016	Habitation	21, Rue des Lauriers	AK 62+63	429 M ²	Renonciation

COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'ANNEE 2015

SERVICE EAU

	Section d'investissement		Section d'exploitation	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Recettes de l'exercice	91 960,00	20 909,51	111 906,54	113 179,81
Dépenses	121 958,61	10 917,91	247 900,00	157 512,87
Résultats de l'exercice		9 991,60		-44 333,06
Reprise des résultats 2014	+ 29 998,61	+ 29 998,61	+ 135 993,46	+ 135 993,46
Résultats définitifs		+ 39 990,21		+ 91 660,40
Reste à réaliser à reporter/16		0,00		
Solde		+ 39 990,21		+ 91 660,40

La diminution de l'excédent de la section d'exploitation est liée au versement en 2015 d'une subvention exceptionnelle de 50 000 € sur le budget assainissement. Cet excédent sera repris intégralement à l'article 002 du budget primitif de 2016.

Les dépenses d'investissement se limitent au remboursement du capital des emprunts contractés auprès du CRUEL pour le financement du renforcement du réseau d'eau potable et à l'amortissement de subventions.

L'excédent de clôture est donc de 131 650,61 € (contre 165 992,07 € en 2014 et 136 500 € en 2013).

SERVICE ASSAINISSEMENT

Année 2015	Section d'investissement		Section d'exploitation	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Recettes	100 590,11	95 588,55	54 790,00	53 725,52
Dépenses	94 165,88	38 703,30	54 790,00	44 706,23
Résultats de l'exercice		56 885,25		9 019,29
Reprise des résultats 2014	-6 424,23	- 6 424,23	0,00	0,00
Résultats définitifs/Exercice		50 461,02		9 019,29
Reste à réaliser à reporter/16		0		
Solde		50 461,02		9 019,29

L'excédent d'exploitation de 9 019,29 € sera repris intégralement à l'article 002 du budget primitif 2016.

En dépenses d'investissement, outre les amortissements et le remboursement du capital des emprunts (3 625,44 €), il a été procédé à des travaux de réfection d'eaux pluviales Rue des Primevères + plan d'eau communal (21 196,35 €) et au raccordement au réseau eaux usées du Multiservices (4 141,70 €).

L'excédent de clôture est donc de 59 480,04 € (contre 18 495,58 € en 2014).

Les comptes administratifs des services eau et assainissement sont approuvés par 13 voix à mains levées.

HAMEAUX VENAGE ET PAILLARDIERE

Section de fonctionnement

Recettes = 109 054,58 €
Dépenses = 76 689,04 €
Excédent 32 365,54 €

Section d'investissement

Recettes = 76 689,04 €
Dépenses = 141 731,79 €
Déficit 65 042,75 €

Globalement, ce budget présente un déficit de 32 677,21 €, moins important que celui de l'année 2014 (48 917,02 €), du fait de la vente d'une parcelle en 2015 pour 16 239,81 €. A ce jour, il reste 4 parcelles à vendre dont 1 est réservée.

NOUVEAU QUARTIER/CHEMIN DU COUDRAY

Section de fonctionnement

Recettes = 539 000,10 €
Dépenses = 444 974,28 €
Excédent 94 025,82 €

Section d'investissement

Recettes = 550 000,00 €
Dépenses = 367 680,39 €
Excédent 182 319,61 €

Globalement, l'excédent de 2015 est de 276 345,43 € et s'explique par le fait qu'il n'a été remboursé que 150 000 € sur les 550 000 € empruntés pour financer les travaux de viabilisation. Néanmoins, si l'on reprend l'ensemble des opérations effectuées depuis son lancement, le lotissement présente au 31/12/2015 un déficit de 123 654,47 €.

En 2015, en sus des intérêts d'emprunts (13 658,22 €), il a été dépensé 3 582,60 € seulement (modification de bornage et frais de dépôts de pièces suite à des modifications du permis d'aménager). En recettes, il a été encaissé la vente d'une parcelle et du terrain à Méduane Habitat pour l'aménagement de la zone locative.

Les comptes administratifs de ces 2 budgets annexes de lotissement sont approuvés par 13 voix à mains levées.

BUDGET COMMUNAL

Année 2015	Section d'investissement		Section de fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Recettes de l'année	1 153 571,40	933 181,58	984 993,95	992 117,61
Dépenses	735 664,30	655 973,57	1 013 334,40	807 952,92
Résultats de l'exercice		277 208,01		184 164,99
Reprise des résultats 2014	-417 907,10	- 417 907,10	+ 28 340,45	+ 28 340,45
Résultats définitifs de l'exercice		-140 699,09		+ 212 505,14
Restes à réaliser à reporter/16		+ 41 883,00		
- Dépenses = 35 195,00				
- Recettes = 77 078,00				
Solde		- 98 816,09		+ 212 505,14

Globalement, en 2015, les dépenses de fonctionnement (après déduction des opérations d'ordre) ont augmenté de 0,78 % par rapport à celles de 2014. Les recettes (après déduction des opérations d'ordre et de la subvention exceptionnelle de 50 000 € transférée du budget eau au budget assainissement (via le budget communal)), ont diminué de 0,59 %. Il s'agit là d'une baisse limitée comparativement à la baisse des dotations (- 5,32 % (- 15 154,45 €) dont - 18 155,00 € au titre de la dotation forfaitaire).

En dépenses, des augmentations ont été enregistrées en :

- achats et services pour 993 € (augmentation en électricité, entretien de voies et réseaux, de matériel roulant mais baisse en acquisition de petit matériel)
- attribution de compensation (+ 1 202,25 €/transfert de compétences droits du sol à Laval Agglomération)
- autres charges de gestion : + 3 954 € (augmentation des subventions (Ecole privée + ASLM avec prise en charge de la rémunération du contrat d'avenir), des indemnités, baisse de participation/communes (la participation aux activités 12/16 ans de juillet n'ayant pas été versée sur 2015).
- charges financières : + 2 813,73 € (emprunt de 140 000 € réalisé début 2015 pour lequel il a été remboursé 3 trimestrialités)

Par contre, des diminutions sont enregistrées au niveau des frais de personnel (- 3 133,94 €, 1 agent en congé parental n'ayant été que partiellement remplacé).

L'épargne de gestion atteint 199 944 €, ce qui dégage, après remboursement de la dette, une capacité d'autofinancement de 110 776 € (108 645,86 € en 2014, 55 199 € en 2013, 96 872 € en 2012)

Section d'investissement

Recettes = 933 181,58 €
 Dépenses = 1 073 880,67 €
 Déficit 140 699,09 €

Outre la reprise du déficit de 2014 (417 907,10 €), le remboursement du capital des emprunts (57 333,50 €), les opérations d'ordre (23 040 €), la subvention eau/assainissement de 50 000 €, les remboursements de dépôts et cautionnement (150 €), les principales dépenses effectuées en 2015 sont :

Nature de la dépense	Montant
Diagnostic accessibilité/Bâtiments communaux	3 335,36 €
Etude acoustique – Restaurant scolaire	1 830,00 €
Acquisition véhicule/Services techniques	15 371,60 €
Matériel (école publique, poubelles, bancs, barrières et débroussailleuse)	6 269,28 €
Ecole Maternelle – Remplacement stores classe + salle motricité	2 681,63 €
Subvention exceptionnelle/reprise boulangerie	11 000,00 €
Restaurant scolaire – Travaux acoustiques	18 642,52 €
Complexe sportif – Eclairage extérieur	34 361,87 €
Voirie – Matériel (panneaux signalisation + guirlandes Noël)	3 168,20 €
Installation espace multisports/Rue de Venage	38 091,60 €
Travaux chemins	10 067,53 €
Accès PMR – Rue des Lauriers	1 598,40 €
Voie de Narbonne	108 067,97 €
<u>Multiservices</u>	
Travaux de réhabilitation du bâtiment	42 238,71 €
Acquisition matériel défense incendie (extincteurs)	446,93 €
<u>La Forge</u> – Acquisition + frais notariés	258 288,83 €

Ces travaux ont été financés par l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de 2014 (336 804 €), le fonds de compensation de TVA (22 439 €/Dépenses de 2014), la taxe locale d'équipement et la taxe d'aménagement (10 262,57 €), les opérations d'ordre + dépôts et cautionnement (72 676 €), l'encaissement de subventions (25 000 € de Laval Agglo et 25 000 € de fonds parlementaires/multiservices) et la réalisation d'emprunts pour 440 000 € (70 000 € pour la voie de Narbonne, 140 000 € pour le multiservices et 230 000 € pour l'achat de la Forge).

L'excédent cumulé des 2 sections s'élève à 71 806,05 €

Restes à réaliser

Recettes = 77 078 € de subventions (aménagement rue des Lauriers, multisports et multiservices),

Dépenses = 35 195 € dont :

- 3 500 € de reprise des réseaux informatiques/bâtiments communaux
- 8 463 € d'aménagement de parking/Rue des Lauriers
- 5 300 € de remplacement de menuiseries/logement Rue J. Peigner
- 17 932 € de solde de travaux/Voie de Narbonne

Si l'on tient compte de ces restes à réaliser, l'excédent de clôture est de 113 689,05 € (28 341,35 € en 2013, 204 015,93 € en 2012)

Puis, conformément aux instructions budgétaires, le Conseil Municipal décide de répartir l'excédent de fonctionnement de 2015 comme suit :

- 98 817,00 € à l'article 1068 en investissement pour couvrir le déficit d'investissement après déduction du solde des restes à réaliser,
- 113 688,14 € au 002 en fonctionnement.

Ce compte administratif est voté par 13 voix à mains levées. Le Conseil Municipal approuve également l'ensemble des comptes de gestion du Receveur faisant ressortir les mêmes résultats.

BUDGETS PRIMITIFS DE 2016

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

M. le Maire rappelle que de 2003 à 2009 inclus, 25 % de la rémunération de l'agent assurant les fonctions de fontainier, étaient supportés par les budgets eau (15 %) et assainissement (10 %) (DCM 39/MARS/2003). En 2010, le Conseil Municipal, rencontrant des difficultés pour équilibrer le budget assainissement, a mis fin à cette pratique (DCM 038/AVRIL/2010). Or, sur proposition de la commission des finances et au vu du temps passé par l'agent pour assurer ces missions (relevé, pose et remplacement de compteurs d'eau, intervention sur fuites, entretien et suivi de la station d'épuration), le Conseil Municipal revient sur sa position et :

- décide de faire supporter une partie de la rémunération (salaires et charges patronales) de M. HUNAULT par les services eau et assainissement,
- arrête comme suit le pourcentage de prise en charge par chacun des services :
 - 15 % pour le service eau,
 - 10 % pour le service assainissement.

EAU

Il s'équilibre à la somme de 320 500,01 € dont :

- 205 000,00 € en section d'exploitation
- 115 500,21 € en section d'investissement.

En travaux, il est inscrit :

- 11 000 € de participation au CRUEL pour le solde du déplacement de la prise d'eau de la Ville de Laval (10 983 €),
- 104 540,21 € pour d'autres travaux, non définis à ce jour.

SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget s'équilibre à la somme de 139 526,02 € dont :

- 63 000,00 € en section d'exploitation
- 76 526,02 € en section d'investissement

En dépenses d'investissement, il est prévu :

- 61 736,02 € en travaux qui permettront notamment de financer les travaux d'évacuation des eaux pluviales du secteur de la Jarrière (avant de les engager, une rencontre avec les habitants du quartier est à programmer)

Ces budgets sont votés, à l'unanimité, par vote à mains levées.

HAMEAUX DE VENAGE et DE LA PAILLARDIERE

Le budget s'équilibre à la somme de 136 085,50 € dont :

- 71 042,75 € en fonctionnement,
- 65 042,75 € en investissement.

En recettes, il est prévu 38 677,21 € de vente de terrains à la Paillardière (si les parcelles ne sont pas toutes vendues en fin d'année, il faudra voter une décision modificative pour inscrire des opérations de stocks).

Ce budget est voté à l'unanimité par vote à mains levées.

NOUVEAU QUARTIER – CHEMIN DU COUDRAY

Le budget s'équilibre à la somme de 812 425,90 € dont :

- 396 081,40 € en fonctionnement
- 416 344,58 € en investissement

En dépenses, il est prévu en fonctionnement, le remboursement à Méduane Habitat des travaux de viabilisation de la zone locative du Verger (155 336,00 €), la prise en charge d'honoraires pour un modificatif de permis d'aménager (3 000 €) et les intérêts de l'emprunt relais (10 000 €). En recettes, il est inscrit 95 501 € de vente de terrains (ce qui correspond à 4 parcelles environ alors qu'une seule est réservée à ce jour), à la location du terrain de la 2^{ème} tranche (210 €) et à une subvention d'équilibre versée par la commune de 30 000 € (liée à la baisse du prix de vente des terrains de 10 % décidée en novembre 2015).

En investissement, il est inscrit le remboursement de 250 000 € des 400 000 € restant dus de capital de l'emprunt contracté en 2010. Les 150 000 € restants étant à rembourser en juillet 2016, le Conseil Municipal sollicite auprès du Crédit Mutuel un report d'échéance (rencontre programmée fin avril). Malgré cela, pour l'équilibre de la section, il a fallu prévoir en recettes un emprunt de 16 354,58 €.

Dans l'immédiat, la Municipalité ne prévoit pas la réalisation des travaux de 2^{ème} phase (230 000 €).

A ce jour, il reste 10 parcelles à commercialiser sur les 18 de la 1^{ère} tranche. Aussi, au vu des difficultés rencontrées pour la vente de ces terrains liées principalement aux contraintes de construction (mitoyenneté, lignes d'accroches, adaptation au terrain naturel imposant la réalisation de 1/2 niveaux et occasionnant des surcoûts, imposition de l'implantation, etc.), le Conseil Municipal décide de rencontrer le bureau d'études fin avril pour simplifier le règlement et modifier le parcellaire (tant au niveau de la 1^{ère} tranche que de la 2^{ème} tranche). Néanmoins, des élus regrettent que le bureau d'études n'ait pas, en son temps, alerté la commune sur les risques encourus (lotissement, avec nouvelles formes urbaines, non adapté à une commune rurale). Il est rappelé que 2 bureaux d'études sont intervenus sur ce dossier, le 1^{er} ayant réalisé une étude environnementale et urbanistique, le 2^{ème} ayant établi le cahier des charges à partir des préconisations formulées par le 1^{er}. Il en ressort que ce lotissement se soldera par un déficit, lequel sera atténué lors de la réalisation de la 2^{ème} tranche.

Ce budget est voté à mains levées par 13 voix pour et 2 abstentions.

BUDGET COMMUNAL

Le budget communal s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 1 426 300 € dont :

- 1 008 300 € en section de fonctionnement
- 418 000 € en section d'investissement

Section de fonctionnement

Les dépenses (hors prélèvement pour la section d'investissement de 145 300 € et subvention d'équilibre de 30 000 € pour le budget annexe du Nouveau Quartier) atteignent 833 000 € et augmentent de 2,19 % par rapport au budget primitif de 2015 :

+ 3,04 % soit + 7 729 € en achats et services extérieurs (261 669 € en achats de prestations, l'électricité, les combustibles, les achats de petit matériel, l'entretien des espaces verts, bâtiments, voies et réseaux, matériel, les assurances ...)

+ 2,64 % soit + 9 510 € en charges de personnel (370 130 € en rémunérations agents, charges sociales, assurances),

-3,19 % soit - 4 746 € en autres charges de gestion (144 014 € en indemnités, cotisations, participations autres communes, syndicat du bassin du Vicoin et subventions aux associations et école privée, ...)

+ 10,61 % soit + 1 972 € en charges financières (les intérêts de la dette passent de 18 090 € à 19 275 € suite aux nouveaux emprunts contractés en 2015),

Progression également pour les atténuations de produits (+ 2 295 €) et les transferts entre sections (+ 1 167 €)

Les recettes (hors excédent antérieur reporté) s'élèvent à 894 611,86 € et augmentent de 0,66 % seulement par rapport au budget primitif de 2015 dont :

-9,06 % en atténuation de charges (8 000 € en remboursements de frais de personnel consécutifs à des absences ou arrêts de travail),

+ 22,01 % soit + 15 007 € en produit des services et ventes (83 201,88 € de facturation restaurant scolaire, accueils de loisirs et ventes diverses)

+ 2,28 % en impôts et taxes (509 759 € dont 338 449 € de contributions directes)

-7,85 % en dotations et subventions (243 121 € dont 154 409 € de dotation forfaitaire (baisse de 19 180 € en 2016 qui vient se rajouter à celle de 18 155 € de 2015),

+ 20,16 % soit + 7 400 € en revenus des immeubles (44 100 € dont 8 810 € de location de maisons et garages à la Forge)

Inscription de 4 000 € en produits exceptionnels (participation assurance/sinistres, prime/économies d'énergie et participation Primagaz/multiservices).

Les recettes de fonctionnement augmentent moins que les dépenses : 0,66 % contre 2,19 %. Par ailleurs, malgré un excédent reporté de 113 688 €, le prélèvement pour la section d'investissement est inférieur à celui de l'an dernier (145 300 € contre 151 927 €), du fait du versement de la subvention d'équilibre de 30 000 € sur le budget annexe du Nouveau Quartier.

Contributions directes

Toutes les bases d'imposition sont majorées en 2015, au niveau national, de 1,00 % (0,9 % 2014)

Aussi, compte tenu de cette augmentation, le Conseil Municipal décide de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2015, à savoir :

- 16,24 % pour la taxe d'habitation – Produit fiscal attendu pour cette taxe : 169 708 € (perçu 167 943 € en 2015),

- 20,70 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties – Produit fiscal attendu : 126 229 € (perçu 124 295 € en 2015),

- 36,18 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties – Produit fiscal attendu : 42 512 € (perçu 42 186 € en 2015).

Pour l'ensemble de ces taxes, les taux communaux sont inférieurs aux moyennes départementales et nationales des communes de la même strate démographique.

Annuité de la dette

Elle s'élève en 2016 à 89 168,64 € (68 606,97 € en capital et 20 561,67 € en intérêts) contre 76 608,39 € en 2015.

Certains prêts ayant été contractés à des taux nettement plus élevés que ceux actuellement pratiqués, il est décidé de relancer la Caisse d'Épargne notamment (où la demande de renégociation de l'an dernier est restée sans suite)

Section d'investissement

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 418 000 € (voir tableaux annexés).

Il est précisé que les demandes de subvention au titre de la DETR n'ont pas été acceptées : le dossier relatif aux travaux d'accessibilité ayant été classé en priorité 2 et celui de travaux de sécurisation (Aménagement Rues des Lauriers et du Verger), classé en priorité 1 (ce dernier sera peut-être réexaminé en septembre prochain).

Le budget primitif de la commune est approuvé à l'unanimité par vote à mains levées.

CONVENTION DE PARTENARIAT – DISPOSITIF « CHEQUIER LOISIRS CAF DE LA MAYENNE »

Pour faciliter l'accès aux loisirs, aux vacances et à la culture, la CAF délivre, sous conditions de ressources, des « chéquiers loisirs CAF » aux familles allocataires. La commune adhère à ce dispositif depuis de nombreuses années pour l'accueil de loisirs.

La CAF ayant délégué la gestion de ces chéquiers loisirs CAF depuis le 1^{er} janvier 2016 à la société APPLICAM, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à signer une convention avec cet organisme définissant les modalités, les conditions générales de diffusion et de remboursement de ces chèques,
- ACCORDE au Maire une autorisation pour signer l'ensemble des conventions à venir de la CAF ayant trait aux services enfance et jeunesse.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 1^{er} MARS 2016

Ce conseil d'école avait pour objectif de faire le point sur les différents projets menés par l'école :

- bilan des 3 axes du projet d'école portant sur l'orthographe, l'implication dans un projet individuel ou collectif et le développement des compétences sociales et civiques,
- sorties ou activités extra-scolaires en cours ou à venir : parcours patrimoine pour les élèves de cycle 3, classe de mer des élèves de cycle 2 et projet danse des élèves de cycle 2 avec l'intervention de l'association Mayenne Culture,
- informations diverses : compte rendu des réunions des commissions TAP et décision de la Municipalité de regrouper les bâtiments de l'école sur un même site (transfert de la maternelle sur le site de l'école primaire).
- Dates à retenir : portes-ouvertes le vendredi 20 mai, à partir de 16 H 30 et fête de l'école le 26 juin.

REUNIONS DIVERSES

- Commission TAP : le lundi 25 avril 2016, à 20 heures
- Ouverture des plis/Maîtrise œuvre Regroupement locaux scolaires : le mardi 26 avril 2016 à 18 H 30.

DATES DES PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- le jeudi 12 mai 2016
- le jeudi 09 juin 2016
- le jeudi 07 juillet 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30.

Visé par la secrétaire
de séance,

Le Maire,

BUDGET PRIMITIF DE 2016

Dépenses d'investissement	Reports 2015	BP 2016	TOTAUX
001 - Déficit d'investissement 2015		140 699,09	140 699,09
16412 - Remboursement Capital/Emprunts		68 607,00	68 607,00
13931 - Amortissement subv. DETR/Tr. Rue St Georges (OO)		2 430,00	2 430,00
165 - Dépôts et cautionnements (MM. DIAZ)		775,00	775,00
Acquisition de matériel			
2183-35 - Matériel bureau et informatique			
<i>Ecole publique</i>		1 300,00	1 300,00
2188-35 - Matériel			
<i>Matériel Ecole Publique</i>		1 300,00	1 300,00
<i>Panneaux affichage/Mairie</i>		2 600,00	2 600,00
21568 - Matériel de défense incendie			
<i>Remplacement extincteurs de + de 10 ans</i>		509,91	509,91
Travaux de bâtiments			
Bâtiments			
<i>Reprise réseaux informatique</i>	3 500,00		3 500,00
<i>Travaux accessibilité (hors église)</i>		19 000,00	19 000,00
<i>Régulations thermiques (TEPCV) Autres bâtiments</i>		3 554,00	3 554,00
Ecole Publique			
<i>Etude regroupement locaux scolaires</i>		22 000,00	22 000,00
Mairie			
<i>Remplacement menuiseries ext. Façade sud + reprise tuffeaux</i>		35 000,00	35 000,00
Salle du Verger			
<i>2313-61 - Pose rideau/Menuiserie donnant sur terrasse</i>		850,00	850,00
Eglise			
<i>Travaux accessibilité (marche + déplacement réseaux)</i>		5 300,00	5 300,00
54 - Salle de loisirs/Restaurant scolaire			
<i>Régulations thermiques (TEPCV)</i>		14 200,00	14 200,00
37 - Voirie			
<i>2315 - Aménagement parking Rue des Lauriers (Solde Marché)</i>	8 463,00		8 463,00
<i>2315 - Aménagement Rue du Verger + MO + Plan topo</i>		47 200,00	47 200,00
<i>2315 - Travaux chemins</i>		10 000,00	10 000,00
<i>2152 - Panneaux de signalisation</i>		2 000,00	2 000,00
<i>2152 - Achat de guirlandes de Noël</i>		1 680,00	1 680,00
56 - Logement Rue Joseph Peigner			
<i>2313 - Remplacement baie vitrée + Fenêtre studio + Vitrites Salon coiffure</i>	5 300,00		5 300,00
62 - Voie contournement + Narbonne			
<i>2315 - Travaux</i>	17 932,00		17 932,00
69 - La Forge			
<i>2313 - Démolition de la remise</i>		3 800,00	3 800,00
TOTAUX	35195,00	382 805,00	418 000,00

BUDGET PRIMITIF DE 2016

Recettes d'investissement	Reports 2015	BP 2016	TOTAUX
021 - Prélèvement/Section fonctionnement		145 300,00	145 300,00
001 - Excédent d'investissement - Année 2015		0,00	0,00
10226 - Taxe d'aménagement		5 000,00	5 000,00
10222 - Fonds de compensation TVA/Dépenses 2015		32 000,00	32 000,00
1068 - Affectation Excédent fonction. Capital.		98 817,00	98 817,00
165 - Dépôts et cautionnements		380,00	380,00
2802 - Amortissement PLU		420,00	420,00
28031 - Amortissement Etude urbanisme AEU		9 975,00	9 975,00
28041642-040- Amortis. Subv. versée/Bud. Assainissement		10 000,00	10 000,00
28041581-040 - Amortis.Part. SDEGM/Rempl. Lanternes+Crosses		885,00	885,00
Travaux de voirie			
1321 - Subv. DETR/Rue des Lauriers	2238,00		2 238,00
1323 - Subv, Conseil Général - Espace multi-sports NN	13411,00		13 411,00
Maison YAKAR - Aménagement en commerce			
Subvention FISAC	61429		61 429,00
Emprunt		38 145,00	38 145,00
TOTAUX	77 078,00	340 922,00	418 000,00

BALANCE GENERALE 2016	Reports 2015	BP 2016	TOTAUX
Dépenses de fonctionnement		1 008 300,00	1 008 300,00
Dépenses d'investissement	35 195,00	382 805,00	418 000,00
TOTAUX	35 195,00	1 391 105,00	1 426 300,00
Recettes de fonctionnement		1 008 300,00	1 008 300,00
Recettes d'investissement	77 078,00	340 922,00	418 000,00
TOTAUX	77 078,00	1 349 222,00	1 426 300,00